

➤ ***Principe et montant de de la prime « CARAVELLE »***

Face au contexte actuel du projet de rachat de Points de Vente CASINO par le Groupement Les Mousquetaires, il a été décidé, si le projet venait à se réaliser et pour récompenser les efforts de l'ensemble des équipes d'ITM LAI, de leur verser une « prime exceptionnelle » au titre de l'année 2024 selon les modalités décrites ci-dessous :

Prime d'un montant de 500€ bruts

La prime sera versée, pour partie, sur le seul critère de la présence effective (à raison de 250€ bruts) et pour partie, sur les critères de présence et de « Qualité de service » (à raison de 125€ bruts pour le 2^{eme} et 125€ bruts pour le 3^{eme} trimestre) selon les modalités définies ci-après.